

SAISON 2020 / 2021

Les mesures sanitaires à respecter

Pour la gymnastique

Sauf nouvelles directives de la Mairie, les participants devront venir obligatoirement en tenue de sport (vestiaires inaccessibles) - avec un tapis de gym - des baskets ou des chaussons propres - du gel hydroalcoolique - un masque.

Pour les randonnées

	OBLIGATOIRE	PRÉCONISÉ
Port du masque	V En co-voiturage	
Gel hydroalcoolique	V	
Distanciation	V 2m entre chaque pratiquant	
Lingettes désinfectantes		V
Petit morceau de savon		V
Sac poubelle		V
Le kit complet composé de tous ces éléments, est obligatoire pour les animateurs. Il sera fourni par l'association.		

Mesures préconisées par la Fédération Française de Randonnée Pédestre